



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2016
AU SIÈGE SOCIAL DE LA FÉDÉRATION**

Étaient présents :

- M. Éric Chouinard
- M. Jean Cormier
- M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
- M. Gaétan Gagnon
- M^{me} Jacinthe Malo
- M. Pietro Mercuri
- M^{me} Corinne Payne
- M. Marc Patrick Roy
- M^{me} Marie-Hélène Talon

M^{me} Lyne Deschamps LL.B. M. Sc., conseillère cadre
M. Jean-François Gilbert, directeur général

Absences motivées : Aucune

Le dimanche 11 septembre 2016, 8 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de M^{me} Corinne Payne.

Le secrétaire d'assemblée enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée. Il est 8 h 25.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 De la séance du Comité exécutif du 30 avril 2016
 - 3.2 De la séance du Comité exécutif du 3 juin 2016
 - 3.3 Suivi aux procès-verbaux
4. Vie associative – Les instances de la Fédération
 - 4.1 Conseil général de novembre 2016
 - 4.2 Politique des Prix Reconnaissance – Révision
 - 4.3 Rencontre des présidents de Comités de parents
 - 4.4 FPEHDAA – Rapport de réalisation

-
5. Siège social
 - 5.1 Rapport de la direction générale
 - 5.1.1 Registre des demandes médias
 - 5.1.2 Registre du courrier entrant
 - 5.1.3 Registre des demandes de services-conseils
 - 5.1.4 Registre des demandes de formations
 - 5.1.5 Action Parents – Version numérique – Suivis
 - 5.1.6 Salon nationale de l'éducation
 - 5.1.7 Envoi massif – Rentrée 2016
 - 5.2 *Lac-à-l'épaule* – Employés FCPQ
 - 5.3 Planification stratégique
 - 5.4 Ressources humaines
 - 5.4.1 Suivis administratifs
 - 5.5 Ressources financières
 - 5.5.1 État des résultats au 31 août 2016
 - 5.5.2 Politique de remboursement des dépenses de fonction
 - 5.5.3 Paiement des fournisseurs
 6. Relations et partenariats
 - 6.1 Rapport de la Présidente
 - 6.1.1 Rapport d'activités et de représentation
 - 6.1.2 Rapport d'évaluation du personnel cadre – Suivi
 - 6.1.3 Liste des délégations 2016-2017
 - 6.1.4 Modification à la gouvernance : demande du Comité de parents de la CS de la Riveraine
 - 6.1.5 Groupe Ménard – 12 septembre 2016
 - 6.1.6 Rencontre convoquée par le ministère sur l'intimidation (ajout)
 - 6.2 Rapport de la Conseillère cadre
 - 6.2.1 Commission de la culture et de l'éducation – Orientation : mémoire du projet de loi n° 105
 - 6.2.2 Relations publiques – Rentrée 2016-2017
 - 6.2.3 Rapport d'activités et de représentation
 - 6.2.4 Nouvelle politique culturelle du Québec – Dépôt : mémoire de la FCPQ
 - 6.2.5 Pétition – Opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique : demande de participation
 - 6.2.6 Rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans?
 - 6.2.7 Pétition – Ça va pas la tête?
 - 6.2.8 Identification des préoccupations parentales face au jeu actif à l'extérieur des enfants âgés entre 3 et 12 ans
 - 6.2.9 Cueillette d'information transport scolaire (ajout)
 - 6.3 Rapports de délégations
 - 6.3.1 L'Observatoire des tout-petits
 - 6.3.2 Table provinciale de concertation sur la violence et les jeunes en milieu scolaire (Reporté)
 - 6.3.3 Table nationale de lutte à l'homophobie et à la transphobie dans les réseaux de l'éducation (Reporté)
 - 6.3.2 Allô prof
 7. Prochaine séance du Comité exécutif
 8. Levée de la séance

À la suite des discussions;

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1174

Il est proposé par M. Pietro Mercuri
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 De la séance du Comité exécutif du 30 avril 2016

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1175

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du Comité exécutif du 30 avril 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3.2 De la séance du Comité exécutif du 3 juin 2016

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1176

Il est proposé par M. Pietro Mercuri
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du Comité exécutif du 3 juin 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

3.3 Suivi aux procès-verbaux

Le Directeur général fait les suivis des procès-verbaux antérieurs et répond aux questions des membres.

4. VIE ASSOCIATIVE – LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION

4.1 Conseil général de novembre 2016

La Conseillère cadre présente un plan de déroulement prévisionnel du Conseil général de novembre 2016. Elle indique que le plan de déroulement de cette rencontre est directement lié à la disponibilité des informations à venir au sujet d'une consultation sur une politique nationale de l'éducation.

4.2 Politique des Prix Reconnaissance – Révision

Le Directeur général présente les textes révisés de la Politique reconnaissance tel qu'il en avait été mandaté à l'occasion de la séance du Comité exécutif du 30 avril 2016 (réf. : RÉSOLUTION #1604 – C.E. – 1150). Il explique que cette nouvelle politique engendre de nouvelle façon de faire qui clarifie les rôles et les responsabilités de chacun. Il répond aux questions des membres.

Il est convenu que les commentaires et les suggestions des membres seront intégrés aux textes présentés.

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1177

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

QUE la Politique reconnaissance révisée soit adoptée avec les modifications demandées et que cette politique entre en vigueur le 1^{er} novembre 2016 (ANNEXE I).

ADOPTÉ

4.3 Rencontre des présidents des Comités de parents

La Conseillère cadre explique que la FCPQ a programmé une session de formation destinée exclusivement aux présidents des comités de parents afin de répondre à deux objectifs du Plan d'action 2016-2017. Cette activité de formation se tiendra le 10 décembre 2016.

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1178

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

QUE la FCPQ programme pour les présidents de comités de parents, une activité de formation qui se tiendra le 10 décembre 2016 à Québec.

ADOPTÉ

4.4 FPEHDAA – Rapport de réalisation

La Conseillère cadre présente le rapport du Forum des parents d'élèves HDAA tenu le 5 juin 2016. Elle répond aux questions des membres (ANNEXE II).

5. SIÈGE SOCIAL

5.1 Rapport de la direction générale

5.1.1 Registre des demandes médias

Le Directeur général présente le registre des demandes médias. La Conseillère cadre répond aux questions des membres (ANNEXE III).

5.1.2 Registre du courrier entrant

Le Directeur général présente le registre du courrier entrant et répond aux questions des membres (ANNEXE IV).

5.1.3 Registre des demandes services-conseils

Le Directeur général présente le registre des demandes de services-conseils et répond aux questions des membres (ANNEXE V).

5.1.4 Registre des demandes de formations

Le Directeur général présente le registre des demandes de formations et répond aux questions des membres (ANNEXE VI).

5.1.5 Action Parents – Version numérique – Suivis

Le Directeur général présente des données de circulation de l'édition du printemps 2016 de la revue Action Parents et répond aux questions des membres.

5.1.6 Salon nationale de l'éducation

Le Directeur général explique l'entente de partenariat qui lie la FCPQ au Salon national de l'éducation et il répond aux questions des membres.

5.1.7 Envoi massif – Rentrée 2016

Le Directeur général résume les modalités de la mise en œuvre de l'envoi massif de la rentrée scolaire 2016 effectué le 26 août 2016. Il est convenu que le contenu de cet envoi sera également transmis, après le 30 septembre 2016, à chaque présidence des conseils d'établissement des nouvelles écoles inscrites sur la liste GDUNO du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

5.2 Lac-à-l'épaule – Employés FCPQ

Le Directeur général présente un compte rendu de la séance du *lac-à-l'épaule* des employés qui s'est déroulée le mercredi 17 et le jeudi 18 août 2016. Il répond aux questions des membres.

5.3 Planification stratégique

La Conseillère cadre présente un projet de processus de renouvellement de la Planification stratégique 2012-2017 (ANNEXE VII).

ATTENDU le résultat de la consultation sur le Plan d'action de la FCPQ;

ATTENDU QUE le Plan stratégique en cours vient à échéance en 2017;

ATTENDU les Règlements généraux de la FCPQ à l'effet que le conseil général adopte la Planification stratégique quinquennale;

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1179

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le processus de renouvellement de la Planification stratégique tel que présenté.

ADOPTÉ

5.4 Ressources humaines

5.4.1 Suivis administratifs

Huis clos. Il est 9 h 35.

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1180

Il est proposé par M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
Et résolu à l'unanimité

QUE l'assemblée délibérante siège en huis clos.

ADOPTÉ

6.1.2 Processus d'évaluation du personnel cadre

Fin du huis clos. Il est 12 h 14.

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1181

Il est proposé par M. Marc Patrick Roy
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de revenir en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

5.5 Ressources financières

5.5.1 État des résultats au 31 aout 2016

Le Directeur général présente l'état des résultats au 31 aout 2016. Il explique les écarts et répond aux questions (ANNEXE VIII).

Le Directeur général confirme que, conformément à ses obligations et responsabilités liées à ses fonctions de directeur général de la Fédération des comités de parents du Québec, il affirme que toutes les mesures à sa disposition ont été prises afin d'assurer l'exactitude des données financières produites au 31 aout 2016, ainsi que le respect des obligations légales y étant reliées.

À la suite de la présentation des états financiers, le Directeur général explique que le plan de redressement demandé par les membres à l'occasion de la séance du Comité exécutif du 30 avril 2016 (réf. : RÉSOLUTION #1604 – C.E. – 1156) est en cours de réalisation.

À la suite des discussions;

CONSIDÉRANT le Plan d'action annuel;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer qu'un maximum de ressources matérielles, humaines et financières soient affectées directement aux services aux membres de la FCPQ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'utiliser tous les outils, technologiques ou autres, pour diminuer les dépenses d'exploitation qui n'assurent pas la réalisation immédiate de la mission de la FCPQ;

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1182

Il est proposé par M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
Et résolu à l'unanimité

DE s'assurer que la restructuration financière demandée soit exécutée rapidement et sans heurts.

QU'À cette fin, le trésorier doit accompagner la direction générale dans les demandes auprès des employés, le cas échéant, ou auprès de toute organisation.

ADOPTÉ

5.5.2 Politique de remboursement des dépenses de fonction – Révision

Le Directeur général présente les textes révisés de la Politique de remboursement des dépenses de fonction tel qu'il en avait été mandaté à l'occasion de la séance du Comité exécutif du 30 avril 2016 (réf. : RÉSOLUTION #1604 – C.E. – 1157). Il explique que cette nouvelle politique engendre de nouvelles façons de faire et il répond aux questions des membres (ANNEXE IX).

Il est convenu que le Directeur général intégrera les commentaires et suggestions des membres aux textes présentés.

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1183

Il est proposé par M Éric Chouinard
Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la Politique de remboursement des dépenses de fonction avec les modifications demandées et que cette politique entre en vigueur le 1^{er} novembre 2016.

ADOPTÉ

5.5.3 Paiement des fournisseurs

Le Directeur général informe les membres sur la nouvelle procédure de paiement des fournisseurs visant à minimiser l'émission de chèques et à optimiser certaines opérations comptables.

ATTENDU le besoin d'adapter certaines procédures administratives au virage technologique;

ATTENDU la nécessité de réduire le temps consacré à certaines opérations administratives;

ATTENDU l'objectif d'optimiser les processus comptables;

ATTENDU la résolution #1609 – C.E. – 1183;

ET

CONSIDÉRANT la politique de la carte de crédit VISA à l'effet que la limite de crédit totale de l'organisme, soit 10 000 \$, est divisée entre les titulaires des cartes, soit 5 000 \$ pour M. Jean-François Gilbert et 5 000 \$ pour M^{me} Lyne Deschamps;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des comités de parents du Québec désire assurer le paiement d'un plus grand nombre de factures par la carte de crédit VISA afin de réduire au maximum l'émission de chèques;

En conséquence,

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1184

Il est proposé par M. Pietro Mercuri
Et résolu à l'unanimité

QUE la limite de crédit pour la carte de M. Jean-François Gilbert soit augmentée à 20 000 \$ et que la limite de crédit pour la carte de M^{me} Lyne Deschamps soit maintenue à 5 000 \$.

ADOPTÉ

Le Directeur général explique que le Service de cartes de crédit VISA exige une résolution ses membres du Comité exécutif pour permettre le changement de nom du destinataire des états de compte et de toute correspondance afférente.

À la suite des discussions;

CONSIDÉRANT les diverses demandes du Service de cartes de crédit VISA aux organismes sans but lucratif (OSBL);

En conséquence,

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1185

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

QUE M. Jean-François Gilbert soit la personne autorisée à recevoir la correspondance de la Fédération des comités de parents du Québec.

ADOPTÉ

6. RELATIONS ET PARTENARIATS

6.1 Rapport de la Présidente

6.1.1 Rapport d'activités et de représentation

La Présidente présente un rapport sur les activités menées auprès de divers partenaires.

6.1.3 Liste des délégations 2016-2017

La Présidente présente la liste des délégations et représentations aux divers comités, tables de travail ou organisations mise à jour.

6.1.4 Modification à la gouvernance : demande du Comité de parents de la CS de la Riveraine

La Présidente présente une demande émanant du comité de parents de la Commission scolaire de la Riveraine à l'effet de permettre à un comité de parents de nommer un ou des substituts

aux délégués choisis pour les représenter à la FCPQ. La présidente des élections, M^{me} Deschamps, indique que cette situation se vit déjà dans les faits. Aussi, une clarification des Règlements généraux de la FCPQ est nécessaire.

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1186

Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
Et résolu à l'unanimité

QUE les Règlements généraux de la FCPQ soient clarifiés afin de permettre à un comité de parents de nommer un ou des substituts aux délégués choisis pour les représenter à la FCPQ.

ADOPTÉ

6.1.5 Groupe Ménard – 12 septembre 2016

La Présidente dresse un bref historique des activités du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec. M^{me} Deschamps explique le déroulement de la matinée du 12 septembre.

6.1.6 Rencontre convoquée par le ministère sur l'intimidation

La Présidente explique que la Fédération des comités de parents du Québec a été représentée par la Conseillère cadre afin de participer à une rencontre, convoquée par le ministère, afin de faire le point sur la mise en œuvre des modifications apportées à la LIP afin de contrer l'intimidation dans les écoles. Cette rencontre a été demandée par le ministre à la suite de reportages médiatiques sur l'incapacité du système à faire face à l'intimidation dans les écoles.

6.2 Rapport de la Conseillère cadre

6.2.1 Commission de la culture et de l'éducation – Orientation : mémoire du projet de loi n° 105

La Conseillère cadre propose un plan du mémoire qui pourrait être présenté à la Commission de la culture et de l'éducation à l'occasion de l'étude du projet de loi n° 105. Elle répond aux questions des membres. Le projet de loi n° 105 est essentiellement basé sur les résultats de la consultation faite pour le défunt projet de loi n° 86, car l'essentiel des propositions du projet de loi n° 105, sont issues du projet de loi n° 86 et des commentaires fait en commission parlementaire.

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1187

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

QUE le plan de mémoire à être déposé à la Commission de la culture et de l'éducation soit adopté tel que présenté (ANNEXE X).

ADOPTÉ

6.2.2 Relations publiques – Rentrée 2016-2017

La Conseillère cadre explique le plan de communication choisi à l'occasion du message annuel de la rentrée. Elle répond aux questions posées.

6.2.3 Rapport d'activités et de représentation

La Conseillère cadre présente le rapport d'activités menées auprès de divers partenaires de la FCPQ.

6.2.4 Nouvelle politique culturelle du Québec – Dépôt : mémoire de la FCPQ

La Conseillère cadre présente, conformément au mandat par le CE, le mémoire déposé au ministre de la Culture et des Communications le 30 juin 2016 concernant l'élaboration par le gouvernement du Québec d'une nouvelle politique culturelle (ANNEXE XI).

6.2.5 Pétition – Opposition à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique : demande de participation

La Conseillère cadre présente une demande d'appui à une pétition visant à mettre fin à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique.

À la suite des discussions;

ATTENDU QUE la recherche démontre que :

- 60 % des jeunes sont insatisfaits de leur apparence physique tandis que 25 % ont un excès de poids;
- Une préoccupation excessive à l'égard du poids est susceptible d'entraîner des troubles de l'alimentation;
- Les troubles alimentaires sont la 3^e maladie chronique en importance chez les adolescentes;

ET

CONSIDÉRANT QUE :

- L'image corporelle est influencée principalement par l'environnement dont la famille, les pairs, les enseignants;
- Une activité de valorisation d'une image corporelle saine et diversifiée favorise une meilleure acceptation, permet de développer l'esprit critique des élèves et de les sensibiliser au mode de vie sain et physiquement actif.

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1188

Il est proposé par M^{me} Nathalie Dorais-Pagé
Et résolu à l'unanimité

QUE la FCPQ appui la pétition visant à mettre fin à la pesée des élèves dans les cours d'éducation physique et quelle en fasse la promotion sur ses plateformes de communications publiques habituelles.

ADOPTÉ

6.2.6 Rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans?

La Conseillère cadre présente un état de situation au point de vue de la recherche concernant la possibilité évoquée par les gouvernants d'augmenter l'âge de fréquentation obligatoire de l'école à 18 ans.

6.2.7 Pétition – Ça va pas la tête

La Conseillère cadre présente une demande d'appui à une pétition qui vise à demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de repenser les balises encadrant le financement des élèves à besoins particuliers, notamment ceux aux prises avec des problèmes en santé mentale, afin que celui-ci ne soit plus aussi intimement lié aux cotes et aux diagnostics, mais soit plutôt inclusif et respectueux de toutes les difficultés, quelle que soit leur ampleur.

À la suite des discussions;

ATTENDU les positions historiques de la FCPQ;

ATTENDU les compressions budgétaires qui affectent les services aux EHDA;

ATTENDU le besoin de revoir le financement des services aux EHDA;

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1189

Il est proposé par M. Jean Cormier

Et résolu à l'unanimité

QUE la FCPQ appui la pétition initiée par le groupe *cavapaslatête.ca* et qu'elle en fasse la promotion sur ses plateformes de communications publiques habituelles.

ADOPTÉ

6.2.8 Identification des préoccupations parentales face au jeu actif à l'extérieur des enfants âgés entre 3 et 12 ans

La Conseillère cadre présente une demande de la chercheuse Guylaine Chabot de l'Université du Québec en Outaouais à l'effet de participer à la diffusion du questionnaire d'une enquête auprès des parents membres de la FCPQ. Les objectifs de l'enquête sont de comprendre ce qui incite les parents à la surprotection à l'égard du jeu libre à l'extérieur pour leurs enfants âgés entre 3 et 12 ans et d'élaborer une intervention pilote qui vise à rassurer les parents et d'en mesurer les effets.

À la suite des discussions;

ATTENDU QUE la chercheuse est une spécialiste du jeu libre et actif à l'extérieur;

ATTENDU QUE le projet et le questionnaire de l'enquête seront soumis au comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU QUE ce projet de recherche a été élaboré pour répondre aux demandes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Table provinciale du mode de vie physiquement actif;

RÉSOLUTION #1609 – CE – 1190

Il est proposé par M. Marc Patrick Roy

Et résolu à l'unanimité

QUE la FCPQ facilite l'accès aux parents afin qu'ils participent à la recherche, conformément aux moyens de la FCPQ.

ADOPTÉ

6.2.9 Cueillette d'information - transport scolaire

La Conseillère cadre présente les résultats d'une cueillette d'information effectuée auprès des délégués concernant les couts du transport scolaire appliqués par les commissions scolaires dans leur milieu respectif.

6.3 Rapport de délégations

Les rapports de délégations sont déposés. (ANNEXE XII).

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La prochaine séance du Comité exécutif aura lieu conformément au calendrier des activités de la FCPQ, soit le 22 octobre 2016, à St-Eustache.

8. FIN DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé;

RÉSOLUTION #1609 – C.E. – 1191

Il est proposé par M^{me} Marie-Hélène Talon
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance. Il est 15 h 30.

ADOPTÉ



Corinne Payne, présidente



Jean-François Gilbert, secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE	I	Politique des Prix Reconnaissance – Révision
ANNEXE	II	FPEHDAA – Rapport de réalisation
ANNEXE	III	Registre des demandes médias
ANNEXE	IV	Registre du courrier entrant
ANNEXE	V	Registre des demandes de services-conseils
ANNEXE	VI	Registre des demandes de formations
ANNEXE	VII	Planification stratégique
ANNEXE	VIII	État des résultats au 31 août 2016
ANNEXE	IX	Politique de remboursement des dépenses de fonction – Révision
ANNEXE	X	Commission de la culture et de l'éducation – Orientation : mémoire du projet de loi n° 105
ANNEXE	XI	Nouvelle politique culturelle du Québec – Dépôt : mémoire de la FCPQ
ANNEXE	XII	Rapport de délégations